

Chers amis de ADSE,

C'est avec une profonde déception que je prends connaissance des décisions négatives du Conseil d'Etat.

L'association de Sauvegarde des Moulins en Essonne soutient ADSE à part entière.

Dès la prochaine réunion, je présenterai ce courrier au conseil d'administration de A.S.M.E. - 91 -I afin de solliciter une plus importante participation financière.

Je suis certaine que ce sera accepté.

Ce problème nous concerne TOUS.

Croyez en notre fidèle soutien et à nos meilleurs sentiments

Marie-Hélène PERCY  
Présidente de ASMEM - 91 -